



## **Déclaration du Bénin**

### **72<sup>ème</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE**

*Lomé 24 août 2022*

#### **Point 11 AFR/RC72/8 : Stratégie régionale pour la sécurité sanitaire et la gestion des situations d'urgence 2022-2030**

Monsieur le Président,

Madame la Directrice Régionale,

Mesdames, messieurs les chefs de délégations,

Distingués délégués,

Mesdames et messieurs,

Le Bénin a l'honneur de prononcer la présente déclaration relative à la stratégie régionale pour la sécurité sanitaire et la gestion des situations d'urgence 2022-2030.

**Monsieur le Président,**

1. Le Bénin félicite la Directrice Régionale et son équipe pour l'excellente préparation de la 72<sup>ème</sup> session du comité régional et pour la pertinence des points inscrits à l'agenda.
2. Le Bénin salue et soutient la région africaine de l'OMS pour la proposition de stratégie régionale pour la sécurité sanitaire et la gestion des situations d'urgence 2022-2030.
3. A maints égards, cette stratégie répond aux besoins des pays en matière de préparation et de réponse aux urgences de santé publique.
4. Le Bénin se félicite des efforts des pays de la région dans la réalisation effective des auto-évaluations du RSI 2005, mais reste préoccupé par les insuffisances dans la mise en œuvre des plans nationaux de sécurité sanitaire qui en sont issus. Par exemple, de nouveaux outils développés et mis à disposition notamment la

surveillance électronique, la surveillance basée sur les événements, les centres d'opérations d'urgences de santé publique, n'ont pas été mis en place et éprouvés.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et messieurs,**

5. Le déploiement de cette nouvelle stratégie 2022-2032 , contribuera certainement à la mise en place de plusieurs capacités du RSI 2005, pour prévenir, détecter précocement et riposter rapidement à travers l'approche de réduction du délai médian de gestion des urgences de santé publique.
6. Dans cette optique, le Bénin a jeté d'importantes bases pour tirer meilleur parti de la mise en œuvre de cette stratégie. Ainsi, le Bénin a notamment actualisé son document de cartographie des risques et procédé à la formation des acteurs des différents niveaux national et infranational sur la 3<sup>ème</sup> édition de la surveillance intégrée des maladies et la riposte en 2021 ainsi que la formation sur les exercices de simulation en 2022. De même, une formation en épidémiologie de terrain (FETP) de première ligne et avancée a été réalisée.
7. Le Bénin exhorte la région Africaine de l'OMS à continuer à fournir son appui technique et financier aux pays membres à travers la mise en œuvre de cette stratégie de manière à leur permettre de faire face efficacement à toute urgence de santé publique.
8. Le Bénin lance un appel à tous les pays de la région Africaine à mobiliser davantage de ressources domestiques, innovantes et durables pour soutenir les efforts de l'OMS dans le cadre du déploiement de la stratégie proposée.
9. Le Bénin est convaincu qu'une approche globale et concertée est la voie la mieux indiquée pour faire face aux défis induits par les urgences de santé publique notamment par le partage d'informations en matière de surveillance épidémiologique et une riposte concertée contre les urgences de santé publique aux frontières.

Je vous remercie de votre aimable attention.